

SESSION 2013

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GÉOGRAPHIE

**ÉPREUVE SUR DOSSIER :
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

A. OPTION : « ESPACES, TERRITOIRES, SOCIÉTÉS »

Sujet : Les espaces publics

Vous répondrez aux questions suivantes. Vous pourrez élaborer une ou plusieurs constructions graphiques.

QUESTION 1 (5 points)

Quelles sont les différentes approches de l'espace public ? Quelles difficultés conceptuelles les géographes doivent-ils dépasser pour s'approprier cette notion ?

QUESTION 2 (5 points)

Les études de genre (en particulier) permettent-elles de remettre en cause l'affirmation suivante : « L'espace public est l'espace de l'action politique » ?

QUESTION 3 (5 points)

Dans quelle mesure les pratiques et les usages des citoyens font-ils de l'espace un espace public ?

QUESTION 4 (5 points)

Quelles contradictions les évolutions contemporaines de la ville produisent-elles sur l'espace public ?

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS

Document 1. – 6 textes – 1 tableau

- a. – 3 textes – Extraits du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy J. et Lussault M. (dir.), Belin, 2003, 3 textes et 1 tableau
- b. – Extrait « La fin des espaces publics urbains ? », Arnaud Gasnier, *Noréis* N°185, 2000
- c. – Extrait : « *L'espace public : espace politique et paysage familier*, J.M Besse, Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine, 2006.
- d. – Extrait : « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », François Tomas, *Géocarrefour* Vol. 76 n°1, 2001.

Document 2. – 4 textes - 1 article de presse - 1 plan - 3 photos

- a. – 1 texte – Les deux régimes d'interaction sociale de la rue, Eric Charmes, *La rue village ou décor ?* CREAPHIS, 2006.
- b. -1 texte – 2 cartes - Extrait de texte Bayonne : la fête urbaine et le pays, Isabelle Garat, dans *Géographie en fêtes*, dir Di Méo + 2 cartes : densité des bars à Bayonne (fermeture à 2 heures du matin et après 2 heures du matin)
- c.-1 texte - 1photo - 1 plan, « Paris-plage une fausse plage pour une vraie ville », *Géographie et cultures* N°67, 2008, 1 photo Paris Plage (2010), plan du bassin de la Villette, (site mairie de paris.fr)
- d.- 1 texte - 1 photo – Extrait : Istanbul/Berlin : Le pique-nique ou la ville en partage, Antoine Fleury dans *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, 2008, Bréal
- e. - 1 photo- Manifestation sur la place Tahrir au Caire (2011) AFP
- f. - 1 photo - Un extrait article de presse (Le Figaro), La love parade de Duisbourg (2010)

Document 3. – 5 textes –4 cartes – 1 croquis

- a. – Extrait : Les espaces publics de prestige et le patrimoine urbain, Antoine Fleury, dans *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, thèse, (2007) Université Paris 1

- b.** – Carte : les espaces publics de prestige aménagés à Paris dans les années 1980-1990 dans *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, thèse, (2007) Université Paris 1
- c.** – Carte : Les espaces publics centraux créés ou réhabilités à Berlin depuis 1990 dans *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, thèse, (2007) Université Paris 1
- d.** – Extrait : Les espaces publics dans les grands projets de la mairie de Paris (site internet paris.fr)
- e.** – Extrait : « La campagne comme espace public ? » André Micoud dans *Géocarrefour* Vol 76 N°1, 2001.
- f.** – Extrait : « Du sociétal et du politique dans les espaces publics », Myriam Houssay et Emmanuelle Bonérandi, dans *Penser et faire la géographie sociale* (édition PUR 2006)
- g.** – Extrait + 1 croquis : « L'impossible espace domestique à l'intérieur des murs », Djemila Zeneidi, dans *Espaces domestiques*, sous la dir de JF Stazack et B Collignon, Bréal 2003 + 1 croquis
- h.** – Extrait + 1 carte : « Des *suburbs* ou l'enclosure domine tout en prenant des traits différents, une ville presque entièrement close : Weston (Comté de Broward) », dans *Ville fermée, ville surveillée*, sous la dir de G Billard et J Chevalier, PUR, 2005
- i.** – Extrait : Vidéosurveillance et tranquillisation aux Côtéaux (Mulhouse) d'après « Mulhouse mise sous vidéosurveillance », Le Monde 4 janvier 2002, dans *Ville fermée, ville surveillée*, sous la dir de G Billard et J Chevalier, PUR, 2005.

Document 4. – 5 textes – 1 carte – 7 modèles

- a.** – Extrait : « Faire sans le dire, les lieux amoureux au Caire », Gaëlle Gillot, *Géographie et cultures*, N° 54, 2005 + 1 carte
- b.** – Extrait : « De la rue à Internet : espaces de contestation féminins et féministes à Téhéran, Le genre en mouvement dans les manifestations post-électorales de 2009 en Iran », Lucia Direnberger, dans *Justice sociale Justice spatiale*, 2011.
- c.** – Extrait : « Ces plages où les genres s'affichent », Emmanuel Jaurand et Hubert de Luze dans *Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, sous la dir de Christine Bard, Presses Universitaires d'Angers, 2004 + 7 modèles
- d.** – Extrait : « *La gay pride* ou la masculinisation de la rue », Jacqueline Coutras dans *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, 2003, L'Harmattan
- e.** – « Le centre de Mexico, lieu d'émancipation des femmes mexicaines », Claire Hancock, dans *Villes et Territoires* » no 8, sous la dir de Sylvette Denèfle, Collection Perspective, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme, Tours, 2004

Document 1. – 6 textes – 1 tableau

Document 1.a. - Extraits du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy J. et Lussault M. (dir.), Belin, 2003, pp 333-340)

Espace public (I) Michel Lussault (pp 333-334)

Il convient de souligner la limite de l'analyse standard de l'espace public telle qu'elle s'est développée depuis une vingtaine d'années, dans la littérature (scientifique et/ou prescriptive) géographique, architecturale et urbanistique : une approche qui mène à dresser a priori l'espace public en espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel. Il s'agit là d'une conception qui dérive d'un idéal type mythologique : celui de l'agora grecque, constitué en point d'origine et en matrice de tout espace public. Cette mythologie spatiale, à forte légitimité scientifique et qui se retrouve omniprésente dans le champ politique, fait partie intégrante de l'objet et contribue largement à l'importance qu'à pris la problématique de l'espace public au sein des politiques urbaines.

Comment sortir de ce stéréotype ? Par un déplacement de l'analyse. L'espace public peut-être défini de manière simple comme l'espace ressortissant strictement de la sphère publique, c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à « une personne morale de droit privé ». l'espace public urbain (puisque par une sorte de convention implicite, on tend à limiter l'usage de ce type au milieu urbain, ce qui peut être critiqué) est alors caractérisé par les rues, trottoirs, places, jardins, parcs, mais aussi délaissés de voirie, terrains vagues, parkings etc. Se pose immédiatement la question des espaces clos, appartenant à la puissance publique (et souvent destinés à l'accueil du public), qui généralement sont exclus de la catégorie, souvent rabattus sur les seuls périmètres extérieurs – ce qui confirme que le modèle mythique de l'agora est à l'œuvre.

On s'aperçoit donc que bien des espaces publics (*stricto sensu*) ne sont en général pas indexés dans le concept, tel qu'il est utilisé par la plupart des auteurs en sciences sociales. A l'inverse, de nombreux espaces qu'on tend spontanément à considérer comme publics, car ils sont censés accueillir de nombreuses personnes et ainsi proposer un cadre aux sociabilités citadines, sont en fait des lieux privés : en premier chef, la plupart des centres commerciaux. Ne doit-on pas tenter, à la faveur de ce constat élémentaire, un dépassement du concept d'espace public pour proposer celui d'espace commun ?

Espace public (II) Jacques Lévy (pp 336-337)

La première des caractéristiques de l'espace public est l'accessibilité. Un espace public devient possible à partir du moment où ceux qui s'y trouvent peuvent et doivent penser que tous les autres membres de la société pourraient l'y côtoyer. Pratiquer un espace public, c'est donc, pour un individu s'exposer à y rencontrer les individus les plus différents qui habitent la ville. Entre outre, l'espace public contribue à l'auto-visibilité de la ville et, comme image de la totalité, il est au travers de la civilité, un lieu fortement marqué par la dimension politique.

La seconde caractéristique est l'extimité. Dans le sillage de Georg Simmel, Richard Senett (1995) énonce « que la ville devrait être le lieu où il est possible de s'unir aux autres sans tomber dans la compulsion de l'intimité ». De fait, le parcours dans l'espace public suppose une suspension de l'intime, de la *privacy* dont l'existence par ailleurs en est, paradoxalement, une condition de possibilité. Chacun en a fait l'expérience ; seul l'anonymat, c'est-à-dire la garantie que l'autre urbain ne projettera pas son intimité sur la nôtre par une injonction à l'interconnaissance, permet à l'individualité de se développer et de se déployer, y compris dans l'espace public.

Extimité/intimité	Espace sociétal	Espace collectif	Espace individuel	Espace communautaire
Accessibilité				
Accès libre	Domaine public Rues, places, parcs...			
Accès normé	Domaine semi-public : gares, transports publics,	Entrées d'immeuble « résidence »		« <i>Parochial space</i> » Quartiers

	cafés, cimetières, centres commerciaux, grands magasins			traditionnels Quartiers ethniques « cités »
Accès restreint	Domaine semi-privé : taxis, boutiques, cinémas, théâtres, bars	Parties communes d'immeubles, rues privées	Zones-tampons entre individus, postes de travail, jardins privés	Lieux de culte, « ghetto »
Accès réservé		Lieux de travail, clubs	Espace privé : logements, automobiles	Lotissements fermés, « condomínios fechados » « gated communities »

*Les cases teintées concernent les lieux qui peuvent être considérés au sens large comme des espaces publics

Espace public : sphère du débat public (III) Michel Lussault (pp 339-340)

Le livre de Jürgen Habermas paraît en français en 1978 sous le titre « L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise ». la notion va immédiatement faire flores et susciter de nombreux commentaires. Elle s'impose à un point tel qu'elle vient brouiller celle d'espace public urbain, utilisée par les architectes, urbanistes, géographes, pour analyser les espaces communs de pratiques. Beaucoup finissent par croire que l'expression habermasienne est à l'origine de l'autre, ce qui paraît inexact, et pas seulement pour des raisons de chronologie d'apparition des concepts. En effet, dans l'espace public « communicationnel » (une scène délibérative publicisée), on ne trouve pas, si ce n'est point d'espace du tout, car l'espace est présent dans le contenu des discours qui circulent et le débat public peut se cristalliser dans des dispositifs spatiaux, du moins pas de volonté de penser la dimension spatiale de la société.

Document 1.b. – Arnaud Gasnier, La fin des espaces publics urbains ?

Norois N°185, 2000-1. Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit. pp. 63-75.

La recherche de polyvalence et de mixité sociale à favoriser au sein des places publiques ou des cours urbaines génère de nouveaux conflits à l'échelle de la rue ou de l'îlot de quartier. L'espace public n'est pas une bulle aseptisée, un espace asocial en dehors de l'action et de la réaction, mais un espace de conflits, de rapports de force entre certains acteurs ou groupes d'acteurs : entre résidents, élus, commerçants pour des nuisances sonores à certaines heures de la journée ou de la nuit, entre piétons et automobilistes pour les problèmes de circulation (stationnement, livraison, vitesse sur cour urbaine), entre commerçants, élus, urbanistes pour les problèmes de conception spatiale des espaces publics (contre la piétonisation, pour la construction de parkings dans les centres-villes...). A partir du début des années 80, praticiens et chercheurs en sciences sociales s'accordent pour penser que le seul moyen de redécouvrir l'espace public est de ne plus le considérer comme un lieu privilégié se distinguant des autres espaces de la ville. En conséquence et parallèlement, les villes se standardisent, les quartiers s'uniformisent, les espaces publics concentrent un mobilier urbain homogène d'une cité à une autre. Si le stéréotype fait régner un ordre artificiel dans les espaces publics, les références au passé sont elles aussi à la mode : la réintroduction générale dans la ville d'un mobilier urbain Art déco correspond à la glorification du passé et à un certain refus de la société urbaine actuelle. Alors, l'espace public n'est-il alors qu'un théâtre, une mise en scène de décors et de figurants dont les seuls enjeux sont ceux de médiatiser des images de valorisation au sein d'un marketing urbain aux recettes homogènes : qualité de vie, animation, confort, préservation... ?

Les attendus philosophiques de la notion d'espace public

Pour la réflexion philosophique contemporaine (H. Arendt, J. Habermas), la notion d'espace public s'articule autour de plusieurs propositions et plusieurs références, qui d'ailleurs se croisent :

1/ l'espace public est l'espace de l'action, ce qui veut dire que cet espace n'est pas essentiellement porteur d'une rationalité économique ou instrumentale, comme les espaces du travail ou les espaces marchands par exemple (Aristote/Arendt : travail-œuvre-action) ;

2/ l'espace public n'est pas l'espace domestique ou intime (privé), il se caractérise essentiellement, là encore, par le décentrement auquel il contraint ceux qui le fréquentent, par sa fonction de désenclavement et de « délocalisation » vis-à-vis des milieux d'origines ou des milieux de vie (et en cela il est l'espace de la citoyenneté, un espace civique) ;

3/ l'espace public est donc un espace d'extériorité, si l'on peut dire, un espace de visibilité ou d'exposition, qui engage en outre une notion de responsabilité éthique et politique, en rapport à une scénographie voire à une dramaturgie : il s'agit d'attester de sa valeur personnelle devant les autres ;

4/ l'espace public est caractérisé par la pluralité des perspectives : l'espace public est par définition collectif et donc ouvert ;

5/ l'espace public est par conséquent caractérisé par la rencontre (le croisement) jamais (ou rarement) pacifiée des perspectives : c'est l'espace des superpositions, des frottements, voire des antagonismes. Ce n'est pas un espace de fusion, c'est un espace non identitaire et non communautaire ;

6/ l'espace public ne peut être approprié par une personne ou par un groupe : il est caractérisé par son accessibilité, sa vertu de « désappropriation », si je puis dire (et c'est en cela qu'il est espace) ;

7/ l'espace public est l'espace de déploiement des opinions et des goûts, il est historiquement en rapport avec la notion de spectacle (ce qu'on a appelé le « public » a d'abord été, au 18^e siècle, le public des concerts et des expositions) et avec la notion de « publicité », c'est-à-dire à la liberté d'expression (la presse) ;

8/ l'espace public est l'espace de la controverse démocratique (Habermas/Kant), c'est-à-dire de l'usage public de la raison, étant entendu que cet usage public a une vertu éducative ;

9/ l'espace public est un espace d'exercice de la capacité politique, un espace orienté vers la réalisation du bien commun, mais non identique à l'Etat : l'espace public n'est pas (tout à fait) l'espace de l'Etat (peut-on dire qu'il est l'expression de la société civile dans un face à face avec l'Etat ?).

Au total, on observe que la notion d'espace public désigne un aspect de l'expérience politique et sociale moderne qui est tout à fait particulier : c'est un espace collectif ou pluriel de l'expérience de soi, des autres, et de l'environnement en général ; cet espace n'est pas économique ou fonctionnel, mais politique, voire moral et culturel (puisque l'on y débat des valeurs dans tous les domaines).

Document 1d : L'espace public, un concept moribond ou en expansion ?, François Tomas, *Géocarrefour* Vol. 76 n°1, 2001, pp. 75-84.

Dans le cas particulier de l'espace public, émettre l'hypothèse que le concept est né à la fois du constat d'une dégradation et d'une volonté de réagir nous permet en tout cas de comprendre une contradiction des approches qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Au long des années 1950/1970 la perte de sens de l'espace public s'expliquait de deux manières :- d'abord parce que les places et les rues héritées étaient inadaptées à la vie moderne, en particulier à la circulation automobile. Les places transformées en parkings et les avenues en voies rapides constituaient quelques-uns des signes les plus clairs de cette dégradation quand ce n'était pas, de manière encore plus brutale, les autoponts, voire les voies superposées à l'emplacement des rues ; ensuite parce que les espaces publics, en particulier sur dalle, conçus pour les nouvelles zones urbanisées ne parvenaient pas, malgré le nom de forum ou d'agora dont on les affublait, à satisfaire les citoyens. Quant aux centres commerciaux qui commençaient, au contraire, à les attirer en foule, on aurait bien pu y voir des héritiers des passages du XIXe s.

Ce qui est, en revanche, nouveau dans les années 1970, c'est que la "crise urbaine", au sens où l'entendaient les membres de l'école de sociologie urbaine de Paris, réunis autour d'Henri Lefebvre, devait très vite se fondre dans une crise plus générale des sociétés du monde occidental. Si l'urbanisme fonctionnaliste, développé pendant les Trente Glorieuses par le CME (Capitalisme Monopoliste d'Etat), était considéré comme le responsable de la "crise urbaine" il a été, en effet, malmené à son tour par les coups de boutoir d'une série de contestations dans le cadre plus général d'une mutation de grande ampleur de notre civilisation. C'est dans ce contexte renouvelé que l'espace public voit s'exacerber les contradictions et tend à devenir un enjeu fondamental des villes.

Document 2 :

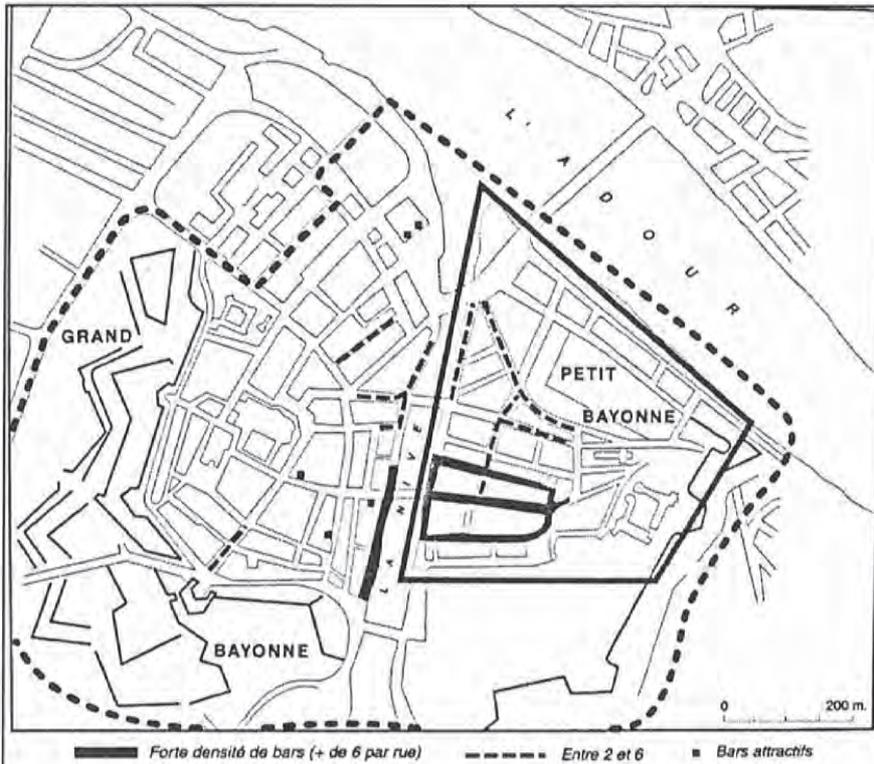
Doc 2a : Les deux régimes d'interaction sociale de la rue, Eric Charmes, *La rue village ou décor*, CREAPHIS, 2006, pp 83 84

Pour un citoyen, la rue où il réside est généralement un espace familier. Bien sûr, cette familiarité varie suivant les cas. Ceux qui utilisent chaque matin le métro pour se rendre sur leur lieu de travail n'ont pas le même rapport à leur rue que ceux qui, tous les matins, se rendent dans le parking du sous-sol de leur immeuble pour y prendre leur voiture. De la même manière, ceux qui ont des horaires de bureaux n'ont pas la même expérience de leur rue que ceux qui travaillent à leur domicile, qui sont étudiants ou qui sont retraités : le matin et le soir, les rues n'ont pas la même allure qu'au milieu de la journée.

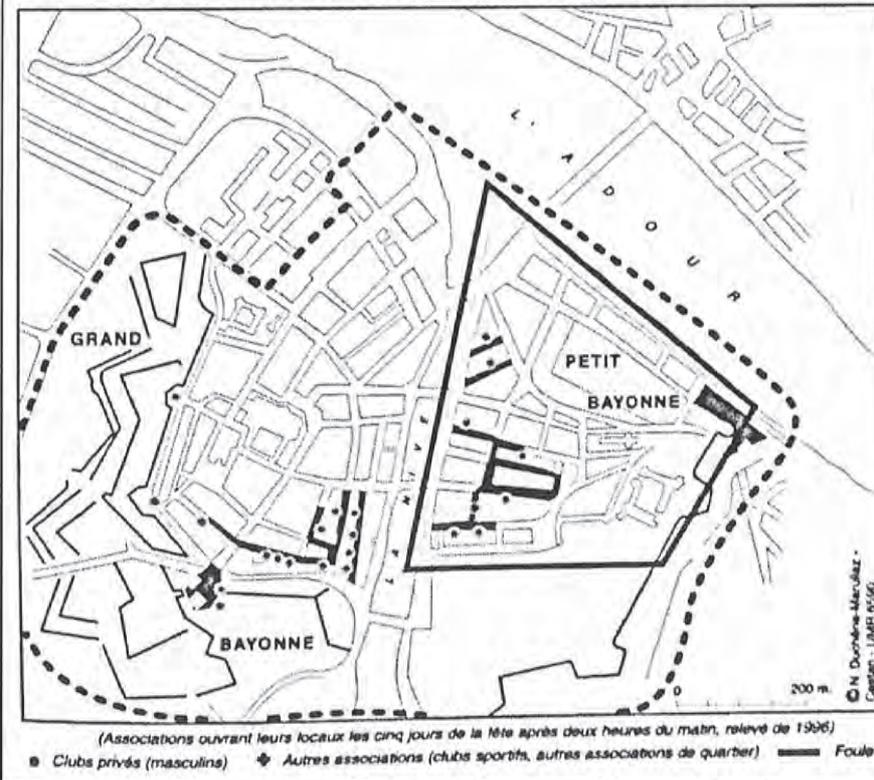
Doc 2b : Extrait de texte Bayonne : la fête urbaine et le pays, Isabelle Garat, dans *Géographie en fêtes*, dir Di Méo 2001 : Un seul décor : le centre ancien pp 147 + 2 cartes

Depuis les années 1970, un glissement s'est opéré conduisant le centre névralgique de la fête à se déplacer progressivement. Aux arceaux où les jeunes de l'entre deux guerres se lançaient joyeusement des confettis, à la Place de la mairie où se pressent les grands cafés bayonnais, lieu de rendez-vous traditionnels de la bourgeoisie locale, la foule préfère désormais les ruelles sombres du petit Bayonne. Certes les cérémonies d'ouverture, les défilés, les bals, le corso s'organisent toujours autour de l'hôtel de ville : mais les cris, les chants, l'enthousiasme, l'ambiance ne retentissent plus dans cet endroit. Les uns et les autres résonnent toute la nuit dans le lacy des rues étroites où les comptoirs improvisés des estaminets débordent sur l'étroite chaussée qu'ils envahissent. Il est vrai que la fête des jeunes ne se conçoit plus sans beuveries, donc sans les bars. Les bals, les sonos, les *corsos* fleuris restent l'apanage des familles et des gens plus âgés.

2 cartes : densité des bars à Bayonne (fermeture à 2 heures du matin et après 2 heures du matin)



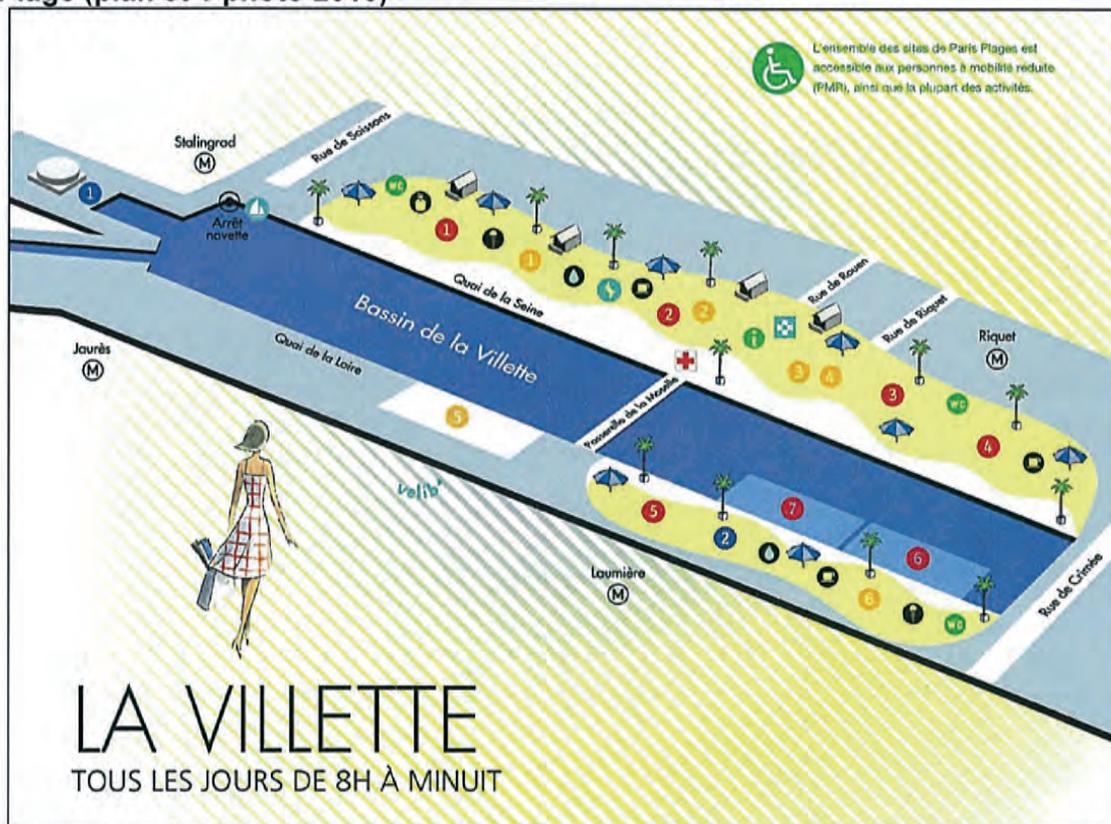
B - Les lieux et rues pratiqués après 2 heures du matin



Doc 2c : Extrait : un espace public éphémère, page 73, Paris-plage une fausse plage pour une vraie ville, Géographie et cultures N°67, 2008 + Plan + 1 photo

Conçue à la demande de Bertrand Delanoë et promue par le service de la communication de la mairie de Paris, l'opération Paris-Plage transforme chaque été les voies sur berge en plage urbaine. Cet événement est devenu un des symboles de la première mandature du maire socialiste qui avait fait campagne sur le thème « reconquérir Paris ». Réalisé par des artistes scénographes, pour qui, Paris-Plage n'est pas uniquement un équipement urbain mais un travail de conception, le projet consiste à assembler des éléments emblématiques de la plage pour donner à Paris, de manière éphémère, un air de vacances. Mais alors qu'il se répète chaque année, il constitue un événement dans la ville car sa conception et son déroulement en font un espace public particulier.

Paris Plage (plan et 1 photo 2010)



(Site mairie de paris.fr)

Doc 2d : Istanbul/Berlin : le pique-nique ou la ville en partage (A Fleury dans *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, 2008) pp 180-181 + 1 photo

A Istanbul, les citadins commencent par délimiter leur espace au moyen de tapis. La voiture n'est jamais loin, et il n'est d'ailleurs pas rare qu'elle soit comprise dans l'espace même du pique-nique. Mais à Istanbul pique-niquer, c'est avant tout faire un barbecue. Les citadins en particulier les hommes, commencent donc par installer le *mangal* pour faire leurs grillades, à quelque distance des tapis. Le réchaud à thé constitue l'autre élément incontournable. Ce sont en général les femmes qui s'occupent du thé et de la nourriture, elles restent le plus souvent assises au centre du pique-nique. Ensuite on trouve plus ou moins d'équipements annexes.

Dans les lieux du pique-nique très fréquentés, toute une gamme de produits et des services sont également offerts aux citadins par des marchands ambulants. Comme partout dans la ville, où subsistent toute une série de petits métiers de rue, le commerce vient à la clientèle.



Pique-nique au bord de la mer de Marmara juillet 2004 (photo A Fleury)

Doc 2 e : photos des manifestations : place Tahrir au Caire (photo AFP novembre 2011)



Doc 2 f : La love parade de Duisbourg : le Figaro du 25/07/2010 photo AFP



La foule a été prise d'un mouvement de panique alors qu'une partie du cortège cherchait à s'engouffrer dans ce tunnel. Au moins 19 personnes sont mortes piétinées dans un mouvement de foule en Allemagne pendant la célèbre Love Parade. L'événement qui se déroulait cette année à Duisbourg réunissait 1,4 million d'adeptes de la musique techno.

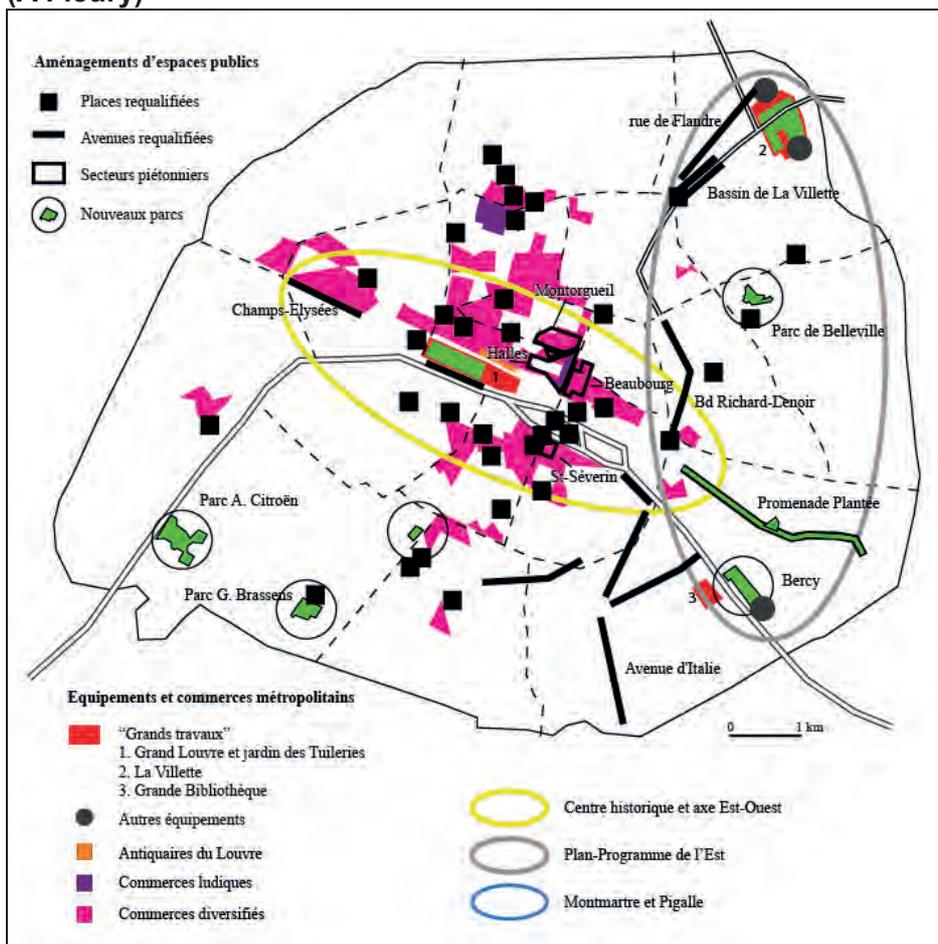
Document 3 :

Doc 3 a : Les espaces publics de prestige et le patrimoine urbain (Thèse A Fleury) pp 163

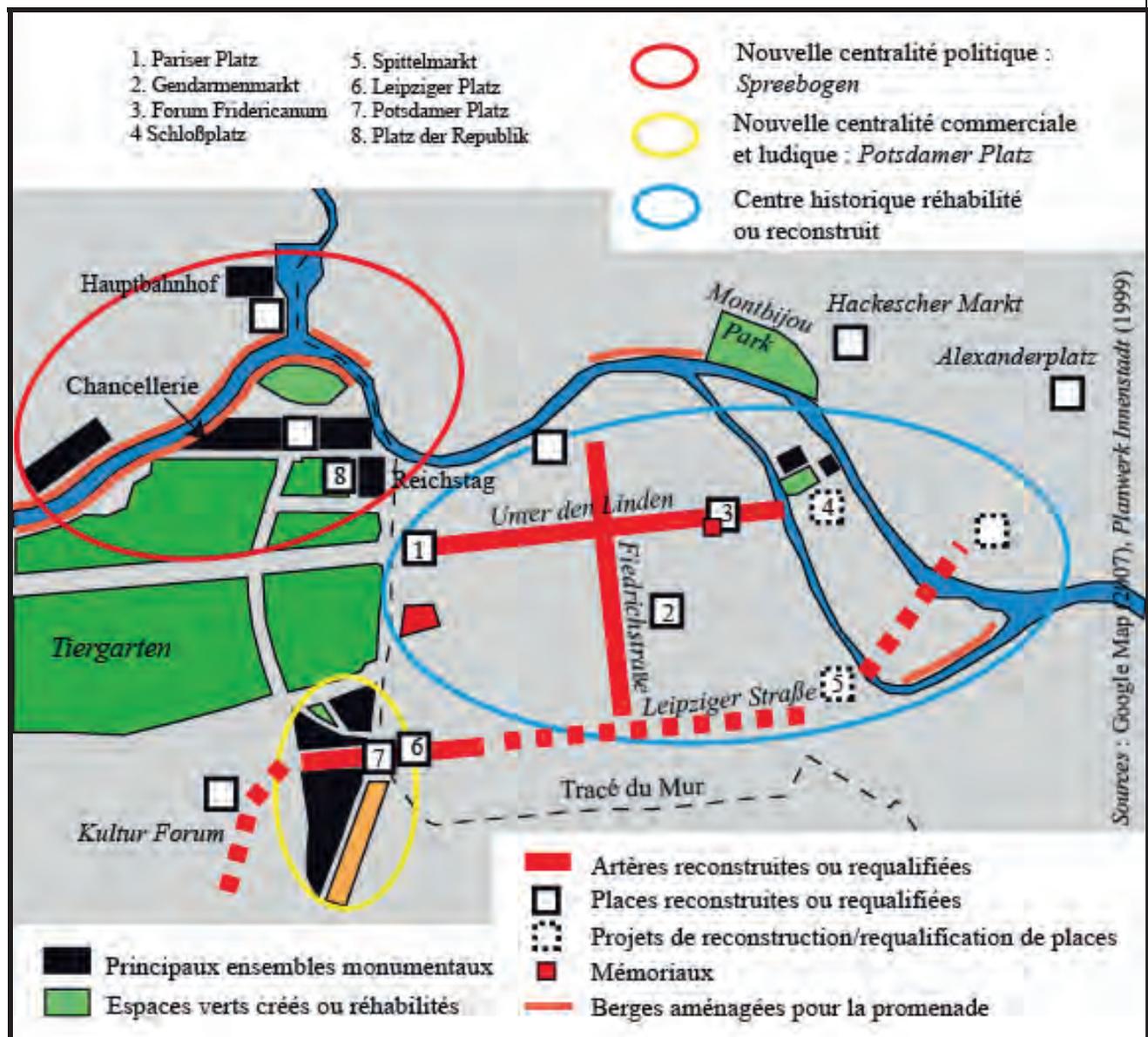
Les aménagements de prestige sont en général très ponctuels : une place ou une rue, un jardin ou un parc, ou encore une portion de quartier, dans le cadre d'un secteur piétonnier. Ils correspondent souvent à des projets menés individuellement davantage qu'ils ne s'inscrivent dans une politique d'ensemble. De grande qualité esthétique, les espaces publics sont en général conçus par des architectes et des paysagistes dont le choix se fait par concours ; ils sont construits avec des matériaux nobles et plantés d'essences rares. Parmi les nombreux espaces publics qui font les espaces centraux, tous ne sont pas concernés par les aménagements de prestige. Dans les trois villes, la carte des aménagements réalisés dénote une extrême concentration géographique, autour du centre historique et/ ou de l'hypercentre, tout juste tempérée par des aménagements ponctuels dans les quartiers péricentraux.

Doc 3 b : carte : Les espaces publics de prestige aménagés à Paris dans les années 1980-1990

(A Fleury)



Doc 3 c : Carte les espaces publics centraux créés ou réhabilités à Berlin depuis 1990 (A Fleury page 186)



Doc 3 d : Les espaces publics dans les grands projets de la mairie de Paris (site internet paris.fr)

La Ville de Paris souhaite transformer en « espaces civilisés » plusieurs axes structurants de circulation (avenue Jean-Jaurès, boulevards de Clichy, de Rochechouart et Magenta). L'objectif général de retrouver une qualité de vie sur ces avenues se décline en cinq thèmes qui mêlent des notions d'usages et de paysage : offrir un nouveau partage de l'espace public, renforcer la présence du végétal, réduire les différentes formes de pollution, faciliter la « vie locale » en soutenant l'activité économique et en développant la « convivialité », préserver et mettre en valeur la qualité du paysage et du patrimoine urbain.

Sources : www.paris.fr ; www.pduif.org

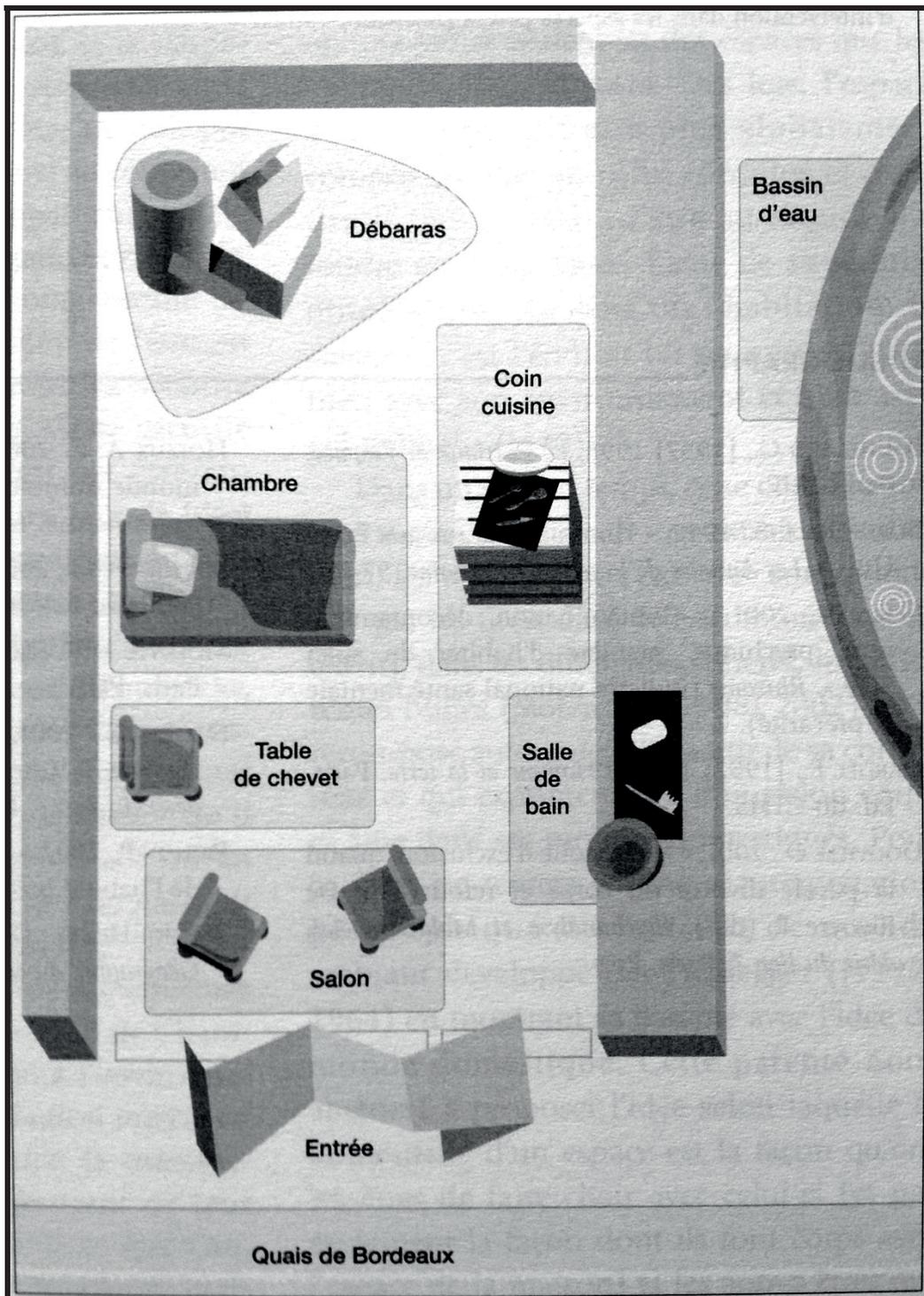
Doc 3 e : La campagne comme espace public ? André Micoud dans *Géocarrefour Vol 76 N°1* pp 68

Contre le sens commun qui associe l'espace public aux réalités urbaines, l'article souhaite défendre la thèse que de nouveaux espaces publics apparaissent mais qu'ils ne disent pas leur nom. L'institution de ces espaces, depuis celui de la biosphère jusqu'aux arrêtés de biotope en passant par toutes les sortes de réserves ou de parcs, atteste pourtant bien de la reconnaissance que l'espace public ne peut plus être circonscrit aux seuls espaces construits? L'espace naturel, en tant que la vie dont il est le siège apparaît dépendre de plus en plus des activités humaines, demande lui aussi à être objet d'institutions garantissant son bon usage commun. A l'espace public d'hier, fortement induit par l'hygiénisme urbain, se substitue un espace public beaucoup plus global et dont la campagne pourrait bien être l'emblème. Les débats actuels au sujet de son devenir ne faisant que nous acclimater peu à peu à la nécessaire prise en compte de la nature vivante dans le champ politique.

Doc 3f : Du sociétal et du politique dans les espaces publics, Myriam Houssay et Emmanuelle Bonérandi pp 83, *Penser et faire la géographie sociale* (édition PUR 2006)

Chercher le public dans l'Afrique du sud postapartheid revient donc d'abord à pister les domaines dans lesquels une société sud-africaine apparaît. Il ne s'agit pas de nier les inégalités très profondes qui persistent entre les différentes communautés, que le régime de l'apartheid avait définies par la race, mais de voir si dix ans de construction nationale volontariste ont pu créer une cohésion sociale, un « vivre ensemble ». Sur le plan géographique, identifier les lieux de co-présence voire de mixité au sein des villes est un moyen de l'évaluer. Ceux-ci sont pour l'instant limités dans la mesure où, à l'échelle de l'agglomération, la géographie de l'apartheid persiste, comme persiste la très large coïncidence entre « race » et classe. Les espaces de résidences demeurent donc ségrégués dans une très large mesure. Par contre, les espaces de sociabilité semblent avoir connus une désagrégation relativement rapide. Peut-on parler d'espaces publics ? Une première géographie de tels « espaces publics » dans la ville du Cap frappe par l'absence des espaces publics au sens occidental. En effet, les rues, places et parcs, archétypes de l'espace public tel que nous le connaissons, sont largement absents des représentations. A l'exception de quelques lieux centraux, comme la gare, les espaces publics représentés sont juridiquement privés... Dans les quartiers résidentiels, et en particulier dans les townships réservés aux noirs sous l'apartheid, les églises sont les espaces communs, de rencontre, de discussion sociale et politique, les lieux où la collectivité s'affirme comme telle. Ces lieux sont cependant privés, puisque le bâtiment et le terrain sur lequel il se dresse appartiennent à une confession particulière.

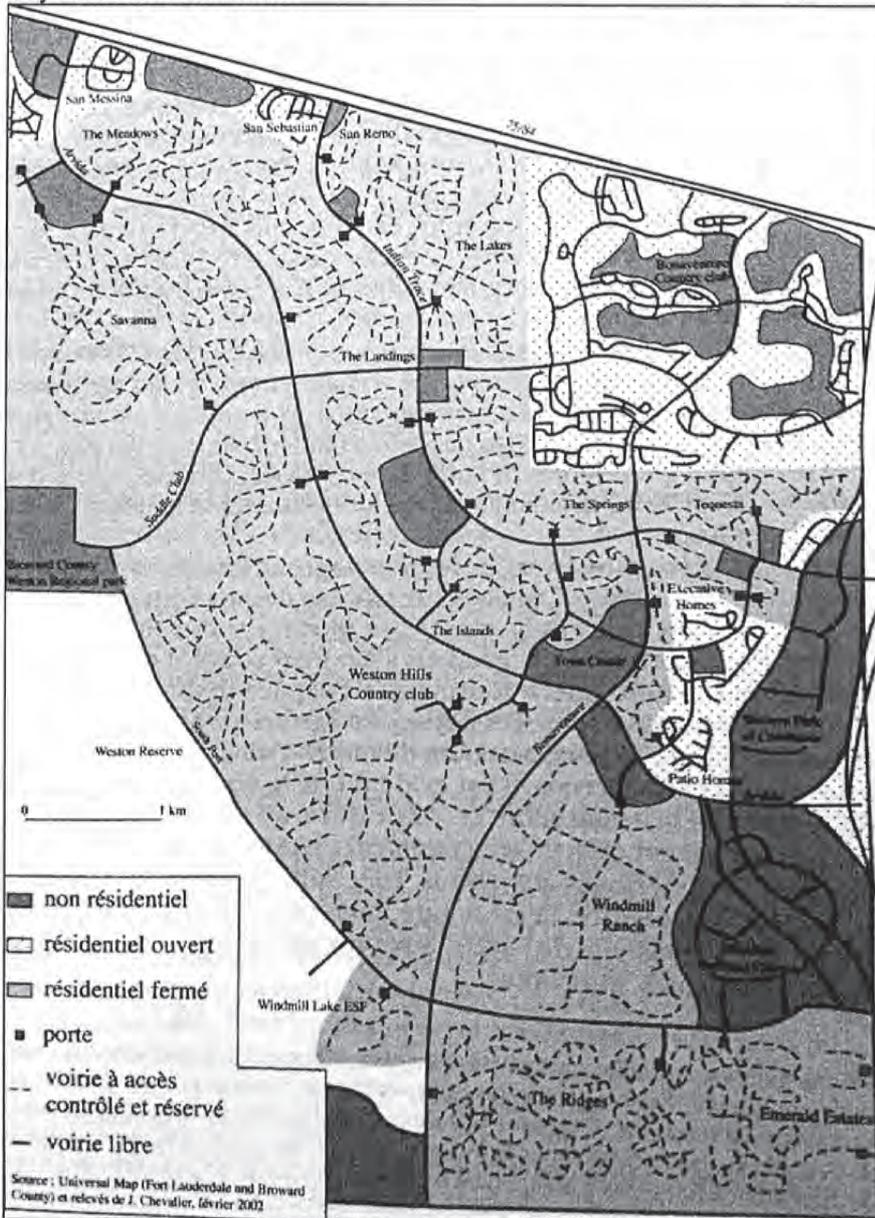
Doc 3g : La rue domestiquée, Djemila Zeneidi, l'impossible espace domestique à l'intérieur des murs *Espaces domestiques*, sous la dir de JF Stazack et B collignon, Bréal 2003 pp 31



Plan d'un espace domestique dans un interstice urbain pp 31

Doc 3 h : Extrait : Des *suburbs* ou l'enclosure domine tout en prenant des traits différents, une ville presque entièrement close : Weston (Comté de Broward, Floride) pp 51 *Ville fermée, ville surveillée* sous la dir de G Billard et J Chevalier, PUR 2005 + 1 carte

La ville fait partie de ces nouveaux territoires suburbains occidentaux de l'aire métropolitaine de Fort Lauderdale, développés durant les deux dernières décennies du XXe siècle. C'est en effet en 1977 que la compagnie Arvida (aujourd'hui division du groupe Saint Jo company de Jacksonville, conglomérat dédié à l'industrie de l'immobilier) fait approuver le plan général d'une vaste opération couvrant quelques 4000 hectares, opération destinée à devenir un pôle de peuplement de l'ordre de 50 000 résidents. Située au contact des Everglades, cette opération associe aujourd'hui un ensemble de domaines résidentiels clos, des services scolaires, des lieux de culte, un complexe médical, une vaste zone d'activités de bureaux, plusieurs zones commerciales ainsi qu'un centre dédié aux espaces publics, aux commerces et services des particuliers. Il s'agit bien d'une véritable ville, d'ailleurs incorporée avec le statut de *city* en 1996 alors que l'opération regroupait déjà 25 000 résidents.



Carte de Weston : libre circulation, circulation réservée p 55

Doc 3i : Vidéosurveillance et tranquillisation aux Côteaux (Mulhouse) d'après »Mulhouse mise sous vidéosurveillance, Le monde 4 janvier 2002, dans *Ville fermée, ville surveillée* sous la dir de G Billard et J Chevalier, PUR, 2005 pp 182

A Mulhouse, à partir du milieu des années 1990, la vidéosurveillance est devenue un moyen employé pour contrôler les incivilités et la délinquance de voie publique. Depuis les élections municipales de 2001, elle est devenue désormais aussi un moyen pour mieux contrôler des espaces résidentiels considérés comme difficiles, tels que celui des Côteaux, classé en Zone urbaine sensible (ZUS). Il s'agit évidemment d'une surveillance touchant les parties communes de cet ensemble de logements sociaux : entrées et garages, surveillance assurée par une entreprise de gardiennage qui est chargée, le cas échéant, de déposer plainte. Le résultat le plus manifeste des premiers mois de fonctionnement d'un tel système réside dans la brutale diminution des dégradations et donc du budget réparations même si celles-ci, ainsi que la délinquance, se sont sans doute déplacées dans des ensembles non surveillés du quartier ou hors de celui-ci.

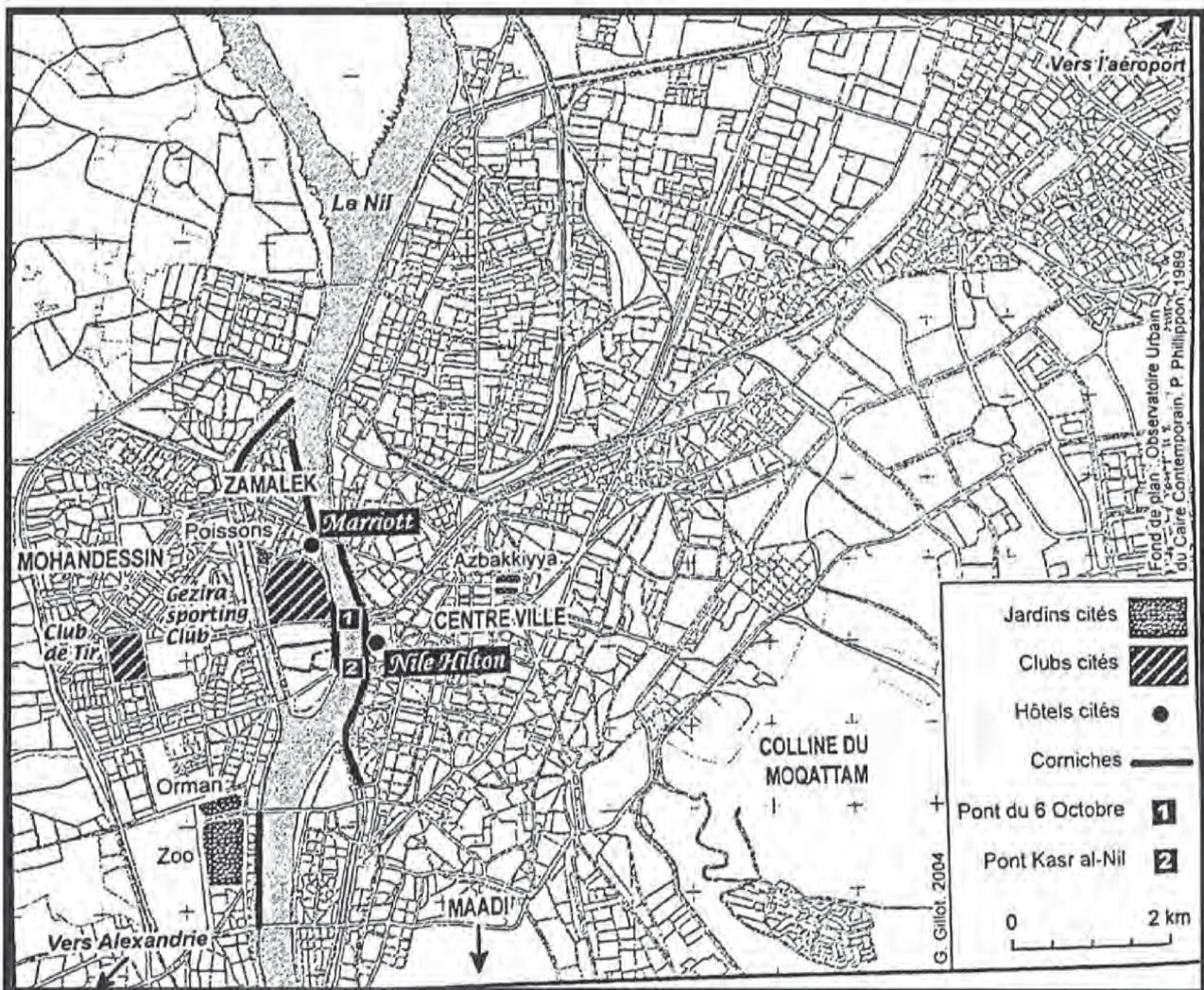
Source : Le Monde, 4 janvier 2002

Document 4 :

Doc 4 a : Faire sans le dire, les lieux amoureux au Caire, Gaëlle Gillot, *Géographie et cultures* pp 47 N° 54, 2005 pp 47 + 1 carte

La corniche du Nil, les ponts et les jardins publics sont un autre type de lieu de promenade des amoureux que décrivent les jeunes femmes interrogées. Ces endroits sont traditionnellement fréquentés par des couples majoritairement issus des milieux populaires. La proximité du Nil, ou de la verdure assure le cadre romantique de la rencontre. Mais selon les enquêtés, ces endroits sont très populaires et sont fréquentés uniquement par des couples qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre dans des cafés ou des restaurants, ou tout autre type de lieu de rencontre. Elles assurent ne jamais s'y rendre « parce que les gens ne sont pas du même niveau que nous, ça ne nous plaît pas » (Amira). Certains jardins ont acquis la réputation de jardins des « amoureux ». C'est le cas du jardin botanique Orman (en face de l'université du Caire) et de l'aquarium à Zamalek, dit « jardin des Poissons ». Celui qui possède une grotte artificielle, très appréciée des couples qui profitent de son obscurité pour échanger des baisers.

La géographie amoureuse du Caire est spatialement et socialement ségréguée. Ces lieux ouverts que sont les jardins publics, la corniche du Nil, les ponts tels que le pont Kasr el-Nil dans le centre-ville, et les cafés du Moqattam ne sont pas considérés par les jeunes femmes interrogées comme des lieux respectables parce qu'ils sont populaires à leurs yeux et manifestement trop connotés « lieux pour amoureux ».



Carte des lieux amoureux au Caire (pp46)

Doc 4 b : De la rue à Internet : espaces de contestation féminins et féministes à Téhéran. Le genre en mouvement dans les manifestations post-électorales de 2009 en Iran, Lucia Dierenberger dans JSS 2011.

Ainsi, la présence massive des femmes dans les manifestations est le résultat d'un fossé entre les politiques du gouvernement et les demandes d'ouverture de la société qui connaît des transformations sociales très fortes depuis la révolution. Depuis son arrivée au pouvoir, Ahmadinejad maintient une pression sur le mouvement des femmes et il a proposé un projet de loi afin d'enlever les barrières juridiques destinées à dissuader de la pratique de la polygamie. Il a suspendu la parution des journaux féministes et féminins comme *Zanân* en 2008 et *Irاندokht* en juin 2009. Comme il était le seul candidat à ne promettre aucune amélioration pour lutter contre les inégalités de sexe, de nombreuses femmes se sont mobilisées dans les manifestations qui ont suivi sa victoire auto-proclamée. Si les Iraniennes représentent une partie importante des manifestants, c'est qu'elles se sont approprié l'espace public depuis plus d'une trentaine d'années. Elles participent à la vie économique, universitaire, culturelle, artistique, politique de leur pays mais elles sont peu représentées dans l'espace politique institutionnel et les lois instituant les inégalités entre les sexes sont toujours présentes. Les manifestations de 2009 et 2010 naissent en partie du fossé entre l'accès des femmes à l'espace public qui a permis aux Iraniennes de construire leur citoyenneté politique et l'espace politique institutionnel actuel, hermétique à toute évolution des droits des femmes et ne respectant aucune règle de représentativité politique.

Les Iraniennes se mobilisent dans les rues mais aussi dans les parcs, notamment, au centre de Téhéran, le parc Laleh. Les parcs ont un rôle particulier dans la vie quotidienne téhéranaise. Ils représentent un espace de négociation avec les interdits voire de subversion. Ne pouvant s'assurer un contrôle total des espaces publics et imposer une ségrégation sexuelle sur l'ensemble de la ville, le gouvernement islamique a développé à partir des années 1990 des espaces mixtes contrôlables comme les parcs : « ces territoires de la mixité semblent être considérés comme des territoires de tolérance aux limites bien fixées » (Hourcade, 2004 : 523).

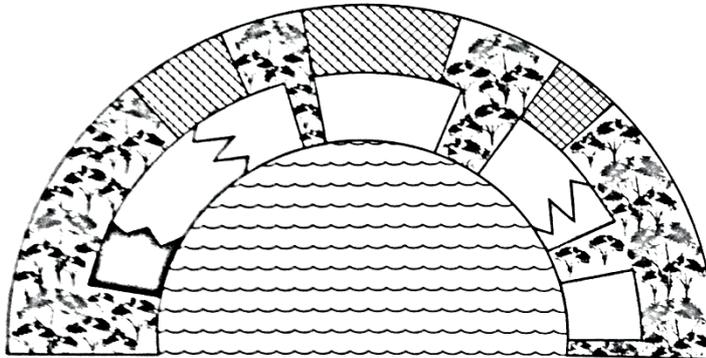
Doc 4 c : Ces plages où les genres s'affichent, Emmanuel Jaurand et Hubert de Luze (*Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, sous la dir de Christine Bard page 233)

Les plages gays : des territoires du masculin ?

Alors qu'il n'existe sur notre terrain aucune plage mono-sexuée féminine, nous avons recensé sept plages nudités presque exclusivement fréquentées par des hommes, dont 6 pour les seules Alpes maritimes. La part des hommes y atteint fréquemment 100 %, particulièrement en dehors de la pleine saison. Il peut s'agir d'isolats masculins, c'est-à-dire de plages mono-sexuées sur leur totalité, et, qui sont toutes des plages nudistes sauvages : on trouve aussi des plages mixtes de tout statut, dans lesquelles s'opère une ségrégation partielle des sexes, avec un secteur mono-sexué à de ses extrémités. A la différence d'autres espaces mono-sexués (prisons, casernes), ces plages se définissent aussi comme des lieux gays : elles sont répertoriées dans les publications homosexuelles ou connues par la rumeur locale, au même titre que certains parcs urbains. Ces plages gays, posent les problèmes des relations entre identité sexuelle, recomposition du genre masculin et production de territoire dans l'espace public.

Modèles de répartition à moyenne échelle des plages nudistes et "textiles" azuréennes

Mode souple
(dominant dans le var)



Mode rigide
(dominant dans les Alpes-Maritimes)

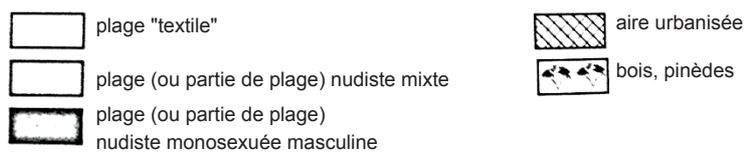
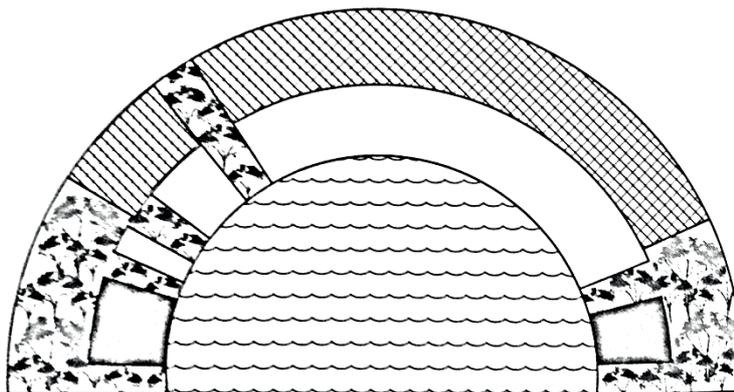
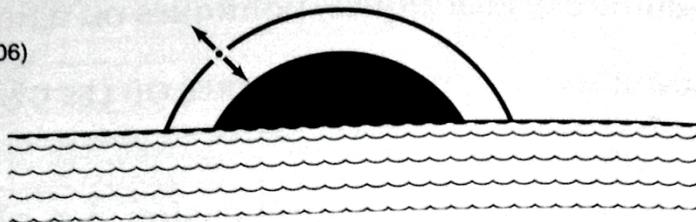


Fig. 2. Deux modèles de répartition à moyenne échelle des plages nudistes et "textiles" azuréennes

Deux modèles de répartition à moyenne échelle des plages nudistes et textiles (page 234)

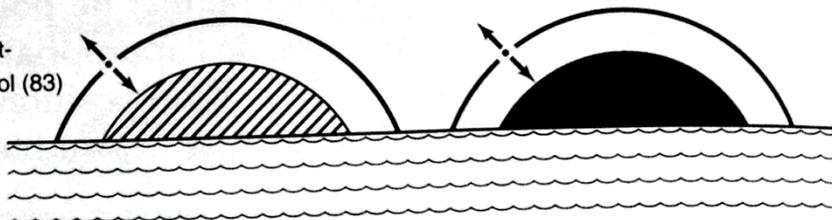
L'isolat

exemple : Cap de Nice (06)



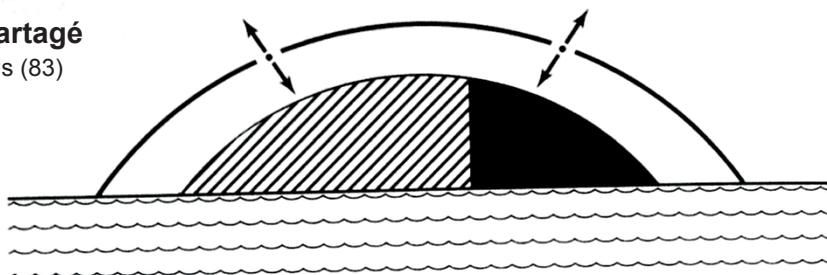
Le doublet

exemple : Le Layet-
Pointe du Rossignol (83)



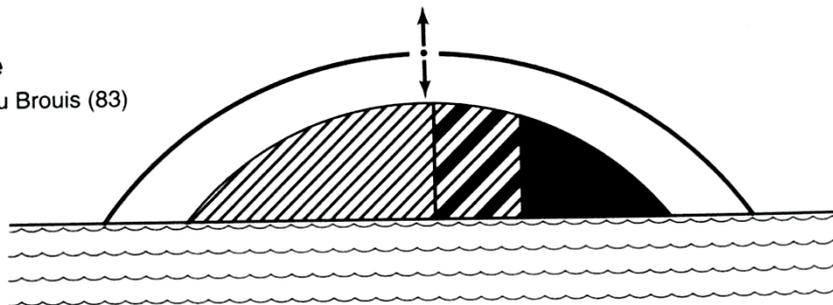
Le domaine partagé

exemple : H liopolis (83)



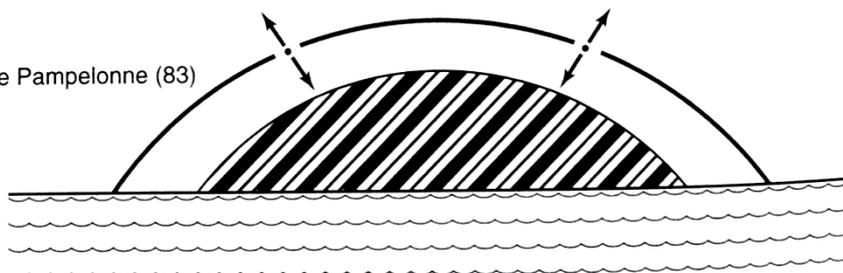
La connivence

exemple : Plage du Brouis (83)



La fusion

exemple : Plage de Pampelonne (83)



espace mixte sex-ratio équilibré



espace mixte majorité masculine



espace monosexué masculin



point d'accès à la plage



fermeture

Fig. 3 Les plages nudistes de la Côte d'Azur : cinq modèles d'espaces sexués

Doc 4 d : Jacqueline Coutras : la *gay pride* ou la masculinisation de la rue page 99, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*. L'Harmattan, 2003

Nous prenons l'exemple de la *Gay pride*. Ce cortège des homosexualités revendiquées est devenu un traditionnel évènement spectaculaire et esthétique fondé sur la mise en visibilité des corps sexués. Avant de devenir cela, il a canalisé une forte contestation et s'est voulu explicitement porteur d'un message politique ; celui de la liberté des choix sexuels. Pour le spectateur situé sur le trottoir ou devant son poste de télévision, la manifestation elle-même ressemblait plutôt à un défoulement d'adolescents qui mêleraient facéties et jeux initiatiques. Elle figure des frontières peu habituelles dont le personnage le plus emblématique, au moins récemment, a été la *Drag Queen*. « L'extrême virilité fait face à l'extrême féminité dans un même corps parfois, toujours celui d'un homme, quels que soient ses choix sexuels... Le masculin écrase tous les autres genres... Les femmes sont éclipsées sur la scène du spectaculaire... Elles sont battues sur le front des apparences par les homosexuels hommes qui s'approprient le masculin et le féminin ».

La *Gay pride* effectue la masculinisation de la rue : de la rue festive et politique. Par son retentissement médiatique, elle manifeste que la maîtrise de l'espace public reste un attribut masculin, capable d'absorber le féminin en voulant abolir le règne des « hétéros fachos ». Qu'elle soit célébrée, critiquée ou honnie, sa légalité et sa popularité révèlent que l'espace public reste la propriété des frères, travestis ou non.

Doc 4 e : Claire Hancock, « Le centre de Mexico, lieu d'émancipation des femmes mexicaines », sous la dir de Sylvette Denèfle, *Villes et Territoires no 8*, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme, Tours, 2004, p. 409-418.

Il semble que les pouvoirs publics mexicains aient œuvré à faciliter la mobilité des habitantes de Mexico en leur ménageant des espaces réservés dans le réseau du métro, aux heures de pointe. Cela peut se traduire par des files d'accès séparées aux stations les plus congestionnées, un double système de circulation à l'intérieur des stations (des couloirs « femmes et enfants » et des couloirs « hommes »), un filtrage pour l'accès à certaines parties des quais, et des wagons (les trois premiers ou derniers du convoi) réservés aux femmes. Ce système est en vigueur depuis 1977 et sa géographie a suivi l'extension des lignes du métro : obligatoire sur les plus chargées depuis plus de vingt ans, il fait l'objet de mesures incitatives, mais guère suivies, sur l'intégralité des lignes depuis ces dernières années. Dans celles des stations où il est obligatoire, un nombre considérable de vigiles en surveille l'application, parfois postés au côté de barrières divisant les quais, parfois bloquant l'accès aux wagons « féminins » et enjoignant aux hommes de « circuler » vers ceux auxquels ils ont le droit d'accéder. C'est au sens le plus littéral une « place » qui est ménagée aux femmes, afin de leur permettre de voyager dans des conditions meilleures que les autres usagers : l'espace concrètement réservé aux femmes, aux heures et dans les stations concernées représente le tiers des quais et des convois, les trois wagons de tête ou de queue des trains (sur un total de 9 wagons).